

Les arts plastiques au lycée Jean Perrin

Option arts plastiques

Pour Qui ?

- TOUT ÉLÈVE, à partir de la seconde, en tant qu'enseignement optionnel (3h/semaine)
- TOUT ÉLÈVE, à partir de la Première, en tant qu'enseignement optionnel (3h/semaine)
- TOUT ÉLÈVE, à partir de la Terminale, en tant que **second** enseignement optionnel (3/s)

Quoi ?

L'enseignement des arts plastiques au lycée se base sur l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.

Cet enseignement couvre l'ensemble des domaines suivants:

Dessin, PEINTURE, sculpture, photographie, *vidéo*, création numérique...

Pourquoi ?

Par goût !

Pour cultiver la particularité de mon
parcours d'élève et mieux réussir
Parcours Sup'

Pour préparer mon avenir et mon orientation !

*Pour développer mes compétences telles que : la conduite de
projet, la culture artistique, la technique plastique...*

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le professeur en charge de cet enseignement en écrivant par mail:

nicolas.picard@ac-aix-marseille.fr